Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE SEINE ET MARNE

DEMANDE D'AUTORISATION D'ANIMER LES STAGES DE SENSIBILISATION A LA SECURITE ROUTIERE

1ERE DEMANDE ☐ RENOUVELLEMENT ☐

Nom de naissance : .....
Nom d'usage : .....
Prénoms : .....
Date de naissance : ..... Nationalité : .....
Adresse : .....
.....
N° téléphone : ..... Courriel : .....

Renseignements concernant la filiation *(nécessaires pour la demande d'extrait de casier judiciaire)*

Nom du père :.....Prénoms :.....
Nom de la mère : .....Prénoms : .....
(*nom de naissance*)

Renseignements concernant votre permis de conduire

PERMIS DE CONDUIRE n°.....
Délivré le.....par.....

Diplôme obtenu

☐ *Pour l'animateur expert en sécurité routière* :

☐ BAFM ☐ BAFCRI

☐ Autres : .....
Date d'obtention : .....

☐ *Pour l'animateur psychologue* :

Nom du diplôme :.....
Date d'obtention :.....

Je sollicite la délivrance d'une autorisation d'animer des stages de sensibilisation à la sécurité routière.

Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur le présent formulaire et m'engage à signaler immédiatement tout changement concernant ma situation.

Fait à Paris, le
Signature :

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de la préfecture où la demande a été faite.

LISTE DES PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE

☐ Formulaire de demande d'autorisation d'animer dûment renseigné et signé

☐ 1 photocopie d'un justificatif d'identité et d'état civil en cours de validité (CNI, passeport, titre de séjour).

☐ 1 justificatif de domicile de moins de trois mois

☐ 1 photocopie recto verso de votre permis de conduire en cours de validité

☐ 2 photographies d'identité identiques et récentes sur fond clair

☐ 1 enveloppe affranchie au tarif du recommandé en vigueur avec accusé de réception libellée à votre nom et adresse (pour l'envoi de la carte d'autorisation d'animer).

Pour l'animateur expert en sécurité routière :

☐ 1 photocopie du diplôme du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteurs (BAFM) **ou** du brevet d'animateur pour la formation des conducteurs responsables d'infractions (BAFCRI) **ou** des qualifications reconnues équivalentes (article R 212-3-1 du code de la route) acquises dans un autre Etat membre de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen.

☐1 photocopie de l'autorisation d'enseigner la conduite des véhicules à moteur et la sécurité routière en cours de validité.

Pour l'animateur psychologue :

☐1 photocopie du diplôme permettant de faire usage du titre de psychologue (mentionnés à l'article 1 du décret n°90-255 du 22 mars 1990 fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue)

☐1 photocopie du justificatif d'inscription au registre national des psychologues (Fichier ADELI).

Pour les premières demandes

☐1 photocopie de l'attestation de suivi de formation initiale à l'animation des stages de sensibilisation à la sécurité routière.

Pour les renouvellements

☐1 photocopie de l'attestation de suivi de formation continue à l'animation des stages de sensibilisation à la sécurité routière.

☐1 photocopie de la précédente carte d'autorisation d'animer.

Votre dossier complet devra être adressé par voie postale uniquement à :

Préfecture de Seine-et-Marne
Service Agréments et Contrôles
12 rue des Saints Pères
77010 MELUN Cedex

AVERTISSEMENT : Tout usage ou falsification de documents est puni d'UN AN d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende. Toute autorisation d'enseigner obtenue dans de telles conditions sera annulée